



Diplôme d'Université « Psychopathologie clinique et soins psychiques en santé mentale »

Présentation

Objectifs

Permettre aux professionnels exerçant préférentiellement dans le champ de la santé mentale d'acquérir des connaissances approfondies en psychopathologie clinique, leur permettant de s'interroger et d'interroger leur pratique, et de réajuster leurs modalités, clinique et éthique, d'intervention soignante. A partir de ce questionnement, il de s'agira permettre aux professionnels, engagés dans ce DU, de poser une problématique et de mener une recherche.

Compétences

- > Acquérir les fondamentaux de la psychopathologie clinique
- > Analyser des situations cliniques complexes et conduire des interventions soignantes ajustées
- > Conduire en autonomie des entretiens d'évaluation clinique
- > Conduire en autonomie des entretiens de suivi dans le cadre de l'activité ambulatoire
- > Problématiser une question de recherche
- > Mener un projet de recherche, notamment dans le cadre d'un Programme Hospitalier de Recherche Infirmière et Paramédicale (PHRIP)

Organisation de la formation

La formation est conçue sur la base de 140 heures de travail en présentiel et 30 heures de travail personnel.

Contrôle des connaissances

- > Validation à mi-parcours : rédaction d'une vignette clinique et d'un compte-rendu de recherche, une fiche lecture et une bibliographie commentée
- > Validation en fin d'année : dossier d'études clinique, mémoire de recherche et soutenance orale

Admission

Modalités d'inscription

- Un dossier de sélection : curriculum vitae, lettre de motivation, justificatifs d'activités professionnelles, sociales et/ou personnelles (dossier dématérialisé sur la plateforme <https://candidatures.univ-rennes2.fr>).
- Un entretien de sélection.

Public cible

Bac + 3, titulaire d'une licence ou diplôme équivalent (infirmier-e, psychomotricien-ne, orthophoniste, ergothérapeute...) et ayant une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le secteur de la santé mentale.

Les demandes de professionnels exerçant dans d'autres domaines que celui de la santé mentale, et intéressés par la formation, seront examinées par la commission pédagogique.

Droits de scolarité

voir grille tarifaire du Service Formation Continue et Alternance (<https://www.univ-rennes2.fr/formation/reprendre-ses-etudes>)

Et après ?

Débouchés professionnels

- > Pratiques avancées en ambulatoire : Centres Médico-Psychologiques (CMP), Hôpitaux de jour, Centres d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP), Hospitalisation À Domicile (HAD) et Vie À Domicile (VAD)
- > Infirmier.es clinicien.nes et professionnel.les paramédicaux au sein des unités de soins



Infos pratiques

- > Composante : UFR Sciences humaines, Service Formation Continue et Alternance
- > Durée : 170 heures
- > Alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation continue
- > Lieu d'enseignement : Rennes
- > Campus : Rennes, Villejean

Structures professionnelles (privées - publiques - associations)

- > [Synergies DCF - Organisme de formation professionnel spécialisé dans la formation des professionnels de santé mentale.](#)
- > [L'EPSM de Saint Avé - Établissement de Psychiatrie et Santé Mentale du Morbihan](#)
- > [L'EPSM du Vinatier - Établissement de Psychiatrie et Santé Mentale de la Région Rhône](#)

Infos complémentaires

- >
- > [Livret de la formation](#)

